

Ne nous prenez pas pour des courges !!!

Samedi 9 mai 2015
10h à 12h
Parking de la maison
de la Berle

Venez à notre rencontre, recevoir
gratuitement une plante pour
votre potager, boire un verre et
manger un chocolat!



Distribution gratuite de plantes potagères

Habiter à côté d'une usine
de production de dioxine,
ça vous tente ?

Probablement pas. Et pourtant...

L'incinération de déchets dans les jardins est nuisible pour la santé et l'environnement.



Pourquoi ?

L'incinération de déchets à domicile se fait dans de mauvaises conditions : température trop basse, mauvaise alimentation en oxygène, absence de filtre... Les fumées contiennent des poussières diverses. Mais surtout des composés organiques volatils (COV), des dioxines (PCDD) et des furanes (PCDF) qui sont cancérigènes.

Une vingtaine de ménages qui incinèrent leurs déchets polluent autant qu'un incinérateur traitant jusqu'à 200 tonnes de déchets!!

Des solutions ?

1. Compostez

Les déchets végétaux seront bien mieux utilisés s'ils sont compostés chez vous ou dans le conteneur vert.



2. N'achetez pas de déchets !

Rayon boucherie ou pré-emballé en barquette ? Même produit, emballage différent. Pensez-y!

Les emballages réutilisables ou consignés existent toujours, encouragez-les.



3. Triez

Les PMC, papiers, encombrants, déchets dangereux et/ou combustibles sont collectés sélectivement, soit en porte-à-porte, soit au parc à conteneurs.

Que faire si mon voisin brûle ses poubelles ?

D'abord, parlez lui, expliquez lui les inconvénients et les risques. Si cette tentative de conciliation ne donne rien, le mieux est de s'adresser à la police (019/33 99 76 ou 101).

Vous pouvez aussi contacter la commune, elle peut faciliter la discussion mais n'est pas habilitée à faire cesser un feu.

Pour qu'elle puisse intervenir officiellement, la commune devrait adhérer à un protocole avec la Police de l'environnement. D'après les informations recueillies fin mars par Ecolo-Berloz, notre commune ne l'a pas fait. Il n'est jamais trop tard...

Berl'ecolo

No 3



- 1 : Distribution
- 2 : Salle Li Vi Quarem
- 3 : Eoliennes
- 4 : Incinération

Samedi 9 mai

(Infos au dos)

Distribution de plantes potagères



Salle "Li Vî Quarem" et Maison
multi-services "La Berle" :
la grenouille qui veut se faire
plus grosse que le boeuf?!



La commune de Berloz va construire presque en même temps deux bâtiments de grande capacité : la maison de la Berle (100 places) et la salle "Li Vî Quarem" (300 places).

Pour faire des économies, la majorité IC a décidé de rogner sur certains budgets (voir pages intérieures). Ecolo Berloz redoute un déséquilibre des finances communales.

La commune aura-t-elle les moyens de faire face à de telles dépenses tout en conservant un service à la population de qualité ? Que restera-t-il pour payer l'entretien et l'isolation des bâtiments existants, l'entretien et la modernisation des équipements, d'autres projets d'amélioration du cadre de vie... ?

www.ecolo.be

ecolo

Pour nous contacter :
www.berloz.ecolo.be
facebook : ecolo berloz
Roland Vanseveren :
Rue des champs 18 (Berloz)
0479 705 105
roland.vanseveren@euphony.net.be

